



# Tous ensemble

## *pour le retrait du Contrat Première Embauche le 7 février 2006*

*Après le Contrat  
Nouvelles  
Embauches passé  
à la hussarde en  
plein mois d'août,  
le gouvernement  
bouleverse son  
calendrier pour,  
dans l'urgence,  
au mépris  
de toute  
concertation,  
imposer le Cpe  
pendant les  
vacances  
scolaires.*

La Cgt se réjouit de la réaction immédiate des organisations étudiantes et lycéennes et des organisations syndicales de salariés contre ce projet et de l'appel commun à la mobilisation le 7 février pour le retrait du Cpe.

### Le Cpe aggrave et généralise la fragilisation des jeunes dans l'emploi

Il ne réduit pas la précarité. Il s'ajoute à la multitude de contrats précaires existants. Comme dans le Contrat nouvelles embauches, pendant deux ans, le jeune pourra être licencié au gré de l'employeur sans justification. Et comment exiger son dû en matière de salaire, de durée du travail, de conditions de travail quand l'épée de Damoclès du licenciement menace à tout moment ? Comment se syndiquer ? L'accès au Contrat à durée indéterminée restera pour beaucoup un mirage, l'employeur aura tout le loisir de licencier les jeunes 24 ou 48 heures avant l'expiration des deux ans. Le Cpe, c'est pour les employeurs un formidable effet d'aubaine, le Medef demande déjà au gouvernement de généraliser ce type de contrat qui prive les salariés de toute protection contre les licenciements, qui exonère les entreprises de leurs responsabilités sociales et fait du travail une marchandise.

### Une véritable Sécurité sociale professionnelle : pour l'avenir des jeunes

La déréglementation du droit du travail à l'oeuvre depuis vingt ans étend les emplois toujours plus flexibles, toujours plus précaires, toujours plus mal payés. Des études démontrent que l'insertion dans l'emploi ne se fait pas par l'emploi précaire. Débuter la vie active dans un emploi déclassé cantonne souvent le salarié à vie dans ce type d'emploi. Ce n'est pas le contrat qui crée l'emploi. Le statut d'emploi des jeunes, très flexible et précaire, ne diminue en rien le taux de chômage des jeunes, deux fois supérieur à celui des autres salariés. Ce n'est pas en ajoutant de la flexibilité à la flexibilité qu'on diminuera le chômage mais, au contraire, en créant une véritable Sécurité sociale professionnelle. La Cgt propose de sécuriser les parcours professionnels et de vie en assurant aux salariés, de la sortie de l'école jusqu'à la retraite, le droit à l'emploi stable, à la progression de salaire et de qualification, à l'accès à la formation, même s'il y a suppression d'emploi ou mobilité.

L'aspiration des jeunes à construire leur avenir, une vie digne et libre, à faire des projets, est une chance pour notre pays. La Cgt a choisi son camp, elle est à leur côté.

**La CGT 44 appelle les salariés à participer  
massivement au rassemblement organisé**

**à 16 h 30**

**Nantes - Place du Commerce  
St-Nazaire - Place de la Gare**